

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RECLAMES 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 2, e. chez M. St-Blaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 ..
TROIS MOIS 3 ..

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

ACTES OFFICIELS.

Une ordonnance souveraine en date du 17 décembre courant, détermine les attributions des Consuls de la Principauté à l'étranger, règle leur costume et fixe le tarif des droits de chancellerie.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. R. Monseigneur le Prince Guillaume de Wurtemberg, beau-frère du Prince, notre Auguste Souverain, est arrivé au Palais de Monaco.

S. A. S. le Prince de Monaco vient d'accorder son haut patronage à la Société Centrale des Sauveteurs de France, en acceptant le titre de protecteur de cette honorable compagnie.

Voici en quels termes M. Léon Jaybert, secrétaire général de la Société s'exprime dans le rapport lu par lui, à la séance solennelle tenue le 26 novembre 1863, à l'hôtel-de-ville de Paris :

« Le protectorat des lois de l'Europe s'étend de tous côtés.

« Hier, c'était le roi de Hollande, ami des arts et de tout ce qui est noble et beau, qui venait, grâce à l'incessante initiative de notre vice-président d'honneur, le marquis de Béthisy, inscrire son nom sur notre drapeau.

« Après le Prince Oscar de Suède, le Prince de Monaco, et représentant d'une des plus anciennes Principautés libres que nous aient léguée les siècles; Principauté qui est venue en quelque sorte se fusionner dans le giron de la France dont elle fut toujours l'amie.

« Que nos remerciements aillent donc vers ce Prince éclairé, qui comprend si bien son époque et qui est venu prendre son rang dans la Société des Sauveteurs. »

M. le Baron Feuillet de Conches le savant et spirituel bibliographe, vient de publier, sous le patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, un ouvrage intitulé : *Lettres inédites de Montaigne et de quelques autres personnages, pour servir à l'histoire du XVI^e siècle.* (Extrait du troisième volume des *Causeries d'un curieux*, actuellement sous presse. (1)

En attendant que nous rendions compte de cette intéressante publication, nous en mettons la dédicace sous les yeux de nos lecteurs.

(1) Un vol. in-8, chez Henry Plon, imprimeur-éditeur, rue Garancière, 8, Paris.

A Son Altesse Sérénissime

« Monseigneur le Prince de Monaco.

« MONSEIGNEUR,

« Je sens trop vivement le prix de la grâce que m'a faite Votre Altesse Sérénissime en m'autorisant à publier les papiers de son illustre ancêtre le maréchal de Matignon, pour ne pas la prier d'agréer l'expression de tous mes sentiments de profonde gratitude. Ces papiers sont de nature à jeter d'utiles lumières sur une époque de trouble et de régénération sociale, du sein de laquelle est sortie la plus grande figure du seizième siècle, celle du roi Henri IV.

« Les plus remarquables entre tous les documents qui ornent vos volumes sont les lettres de Michel de Montaigne.

« Les moindres lignes d'un si grand esprit sont des reliques : huit lettres inédites de sa main, des lettres qui ajoutent de précieuses notions à sa biographie, constituaient une sorte de bonne fortune littéraire.

« L'amour de votre Altesse Sérénissime pour les belles lettres l'a portée à permettre la publication de cette correspondance, et c'est pour moi un honneur et un bonheur insignes que Votre Altesse ait daigné me conférer une si haute faveur.

« Ce livre vous appartient : permettez, Monseigneur, que je le place sous votre bienveillance et sous la protection de votre nom.

« Agréez l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Monseigneur,

« De Votre Altesse Sérénissime,

« le très humble et très reconnaissant serviteur
« S. FEUILLET DE CONCHES.

« Etretat, le 1^{er} août 1863. »

A partir du 1^{er} janvier prochain, la porte St-Martin, qui jusqu'à présent était fermée à minuit, restera ouverte toute la nuit, afin que les voitures et les piétons, puissent librement circuler à toute heure entre la ville de Monaco et la campagne.

Monaco, le 27 Décembre 1863.

BULLETIN DU LITTORAL.

Le projet d'établir à Nice des cités ouvrières et des logements à bon marché, mis en avant, l'année dernière, semble à la veille de se réaliser. Un certain nombre d'habitants de cette ville raconte le *Journal*

de Nice, propriétaires, industriels, négociants, fonctionnaires se sont réunis et, après plusieurs délibérations, ont résolu de constituer une société dans le but de procéder, dans le plus bref délai possible, à l'édification d'immeubles destinés à fournir aux classes laborieuses et aux classes peu aisées des logements à très bon marché et établis dans les conditions d'hygiène et d'indépendance les plus favorables. Nous formons les vœux les plus sincères pour que les personnes, que leur dévouement aux classes pauvres pousse à cette entreprise puissent la conduire à bonne fin.

Les nouvelles que nous recevons de Marseille nous apprennent que cette ville n'est pas aussi bien favorisée que nous sous le rapport du climat. L'hiver vient de faire son apparition au sein de la *vieille Phocéë*. Le froid y est vif, et d'autant plus désagréable qu'à la température, qui a régné à Marseille jusqu'au 21 décembre, succède tout-à-coup un ciel brumeux et une bise excessivement vive.

On était fort inquiet à Marseille depuis quelque temps sur le sort du vapeur *Atlas*. Malheureusement les nouvelles apportées par le *Thabor* à Alger et par le *Zouave* à Marseille, ne sont pas de nature à diminuer les inquiétudes que l'on avait conçues. Le bruit a couru qu'un capitaine italien aurait entendu toute la nuit les cloches de l'*Atlas* et qu'au jour il n'aurait plus rien aperçu.

A. CHAMBOX.

La *France Méridionale* entonnait, dans son numéro de dimanche dernier, une complainte inédite sur l'air si connu du refrain de Caton, demandant la destruction de Carthage. Mais, au rebours du rancuneux romain, le *Moniteur* des intérêts balnéologiques et climatologiques du littoral méditerranéen, au lieu de réclamer dans ses couplets l'anéantissement d'une cité à coups de catapultes et à coups de balistes, supplie la municipalité de Nice d'édifier un Casino.

« *Ædificandus Casino!* »

s'écrie-t-il, « ou bien tout est perdu. Car, lorsqu'il pleut : *Monsieur va au Cercle* et *Madame*, ennuyée de ne savoir où aller et de garder le logis, ajoute, en menaçant le ciel inclément de deux rangées de jolies petites dents blanches : »

« Nous partirons demain. »

« *Ædificandus Casino!* »

poursuit encore la complainte; car : « en présence des rivalités qui se dressent puissantes, à l'Est comme à l'Ouest, sur des rives étrangères, tous nos efforts doivent tendre à élever sur notre plage radiense

et salubre UN CASINO-PALAIS digne, par sa vastitude et sa magnificence, de recevoir la plus opulente clientèle qu'une ville de plaisance puisse désirer. »

Hé bien soit : *Ædificandus* Casino ! Mais si *ædificandus* Casino pourquoi pas aussi *ædificandus* autre style pour demander à la municipalité de Nice de doter cette ville d'un établissement qui fournisse des heures de plaisir aux étrangers dévorés du spleen.

De par Hercule, patron des hommes forts, comment peut-il se faire qu'un journal qui veut être le protecteur absolu de toutes les *bonnes* causes, n'ait au service de ses clients qu'un salmigondis de cette sorte. Que peut-il y avoir de commun entre la haine d'un Romain qui pousse ses concitoyens à la guerre et le besoin qu'éprouve une ville de bâtir un Casino.

Quoi, pour choisir un terrain, l'acheter, rassembler quelques pierres et quelques tonneaux de chaux hydraulique, vous allez invoquer l'autorité de Caton ? Mais que ferez-vous donc, si jamais une Carthage moderne menaçait la Rome qui s'étend sur les bords de la Seine ?

Ce n'est pas en vouant d'avance au ridicule un projet, dont on réclame l'exécution, que l'on arrive à disposer l'opinion en sa faveur. Le savoir, à ce qu'il paraît, nuit souvent autant que le zèle. Que ne devenons-nous ignorants au moment où nous ne devons qu'être utiles ?

Si nous nous permettons ces réflexions, c'est que au fond nous partageons l'opinion de la *France Méridionale* au sujet de l'édification d'un Casino à Nice, et que, fidèle au programme que nous avons publié dimanche dernier, nous voulons servir les intérêts de nos voisins autant que la *France Méridionale* s'applique à desservir les nôtres.

A. CHAMBON.

Les gens, à qui nous dirons que l'on n'a pas encore éprouvé le besoin d'allumer du feu à Monaco, auront peut-être quelque peine à le croire.

A Noël, rester chez soi, la fenêtre ouverte, aussi bien jusqu'à onze heures du soir que durant tout le jour, semblera chose bien surprenante; et plus d'un n'hésitera pas peut-être suspecter sur ce point notre sincérité. Le fait est vrai cependant; si vrai même que, à l'heure où nous écrivons, en voyant la limpidité du ciel et la couleur si richement dorée du soleil, on se croirait en plein mois de juillet. Pas le moindre vent pour agiter la surface de l'onde; pas la plus petite brise pour caresser la fleur fraîche et coquette du jardin; pas le plus léger souffle pour porter au loin le parfum de la violette et celui que le géranium rayonne.

Comme on se promène aussi ! Jamais personne au logis. La maison est toujours vide. Si les marmousets du foyer, que les anciens désignaient sous le nom de dieux lares, n'avaient point suivi Jupiter dans son exil involontaire, comme ils seraient malheureux ! De quelle noire ingratitude ils nous accuseraient ! Pas le moindre sacrifice en leur honneur. Au soleil seul, à Phœbus aux blonds cheveux, tous nos hommages. Il jouit, il est vrai, de tant de charmes; il procure des émotions si douces, que l'on cède à son insu à tous les caprices qu'il inspire, à toutes les exigences qu'il impose.

LETTRE PARISIENNE.

Ce soir, les salons de Paris s'occupent d'une exécution; mais je puis vous certifier que ce n'est pas l'exécution fédérale dans le Holstein. Il n'est question que de l'exécution radicale, énergique, complète

de la coulisse de la Bourse, résolue et accomplie, aujourd'hui même, par l'intervention d'un grand nombre d'agents de police. Le marché s'est montré tout ému de cette démonstration inattendue. La coulisse, comme un immense serpent coupé par morceaux, a essayé de renouer çà et là ses anneaux éparpillés. Mais les agents se sont montrés inébranlables, et l'on m'affirme que plusieurs coulisseries récalcitrants ont été impitoyablement expulsés de la Bourse.

Vous connaissez cette vieille question de la coulisse et du parquet des agents de change. Le coulisserie est à l'agent de change, ce que l'homme d'affaires est au notaire. Un jugement de la police correctionnelle, qui eut beaucoup de retentissement, il y a cinq ans, a formellement interdit à la coulisse les opérations de Bourse. La suppression de ce vaste marché amena bientôt la compagnie des agents de change à la remplacer par d'autres intermédiaires qu'on appelle des assesseurs. Mais cette création n'a pas donné les résultats qu'on en attendait, et les assesseurs ont été supprimés.

Ce dernier remaniement du marché de la Bourse avait peu à peu ressuscité la coulisse, qui n'attendait dans l'ombre que le moment favorable de reprendre ses anciennes opérations. L'extension donnée, depuis deux ans, à toutes les libertés commerciales, n'avait fait qu'enhardir ses représentants, qui recommençaient à opérer au grand jour. La démonstration rigoureuse faite aujourd'hui contre eux, loin de nuire au marché, va probablement remettre à l'ordre du jour la question du marché libre à la Bourse.

C'est là une grosse affaire et que j'ai depuis longtemps sérieusement étudiée. Je ne veux pas assurément l'approfondir dans cette revue; mais à l'heure où le télégraphe électrique fait, en quelque sorte, de la Bourse, le *forum*, non-seulement de Paris, mais de la France entière, il n'est pas sans intérêt de constater que l'organisation de la Bourse, en dépit des plaintes, des critiques et des réformes tentées, n'a pas fait un pas depuis dix ans. Aujourd'hui comme autrefois, nous pouvons dire encore: problème à résoudre !

Sortons de ce temple du million, dont la mauvaise foi a fait trop souvent l'autre de Cacus, et entrons dans cette vénérable demeure que M. Dupin lui-même, en combattant la cause de la Pologne, n'a pu s'empêcher d'appeler « le sanctuaire de l'infortune et de l'honneur ! » Je veux parler de l'hôtel Lambert.

Vous savez que cette résidence du prince Czartoryski se transforme, tous les ans, en un bazar éblouissant, où se trouvent exposés, au profit de la Pologne, des tableaux, des coffrets, des bijoux, des bonbons, des ouvrages de tapisserie, des bronzes, mille brinborions charmants, offerts par toutes les personnes dévouées au triomphe de la France du Nord. L'exposition sera, cette année, plus brillante que jamais, et la vente permettra de venir au secours de nobles infortunes.

Toutes les familles polonaises ont tenu à envoyer cette année, à l'exposition de l'hôtel Lambert, un souvenir quelconque, comme le signe de l'obole apportée par chacun pour la délivrance de la patrie. Cette visite, qui a toujours été une des fêtes de la fin de l'année, à Paris, présentera, cette fois, un intérêt plus palpitant encore. Sur tous ces riches écrans, planera une pensée douloureuse. Le cri d'angoisse des bords de la Vistule, trouvera certainement un écho à ce rendez-vous des amis de la Pologne.

Les étrennes de l'hôtel Lambert me conduisent,

sans transition, aux étrennes des magasins et des boulevards. C'est là une exhibition bariolée, assez monotone, avec ses mille couleurs tranchantes. Ce défilé du joujou et du bric-à-brac, essaie pourtant de traduire aussi, à sa manière, les grands événements de l'année. Comme l'idée du ballon est celle qui s'est élevée le plus haut, vous pouvez vous attendre à voir force jeu de ballons dans l'arsenal de la baraque aux étrennes de 1864.

Mais la curiosité la plus digne de rappeler les adjectifs de M^{me} de Sévigné, parmi tous les magasins de Paris, sera, sans contredit, la *Poupée aux bonbons* de Siraudin, qui sera mise en montre avec une parure de trente mille francs en diamants. *L'Illustration* vous donnera, la semaine prochaine, le portrait de cette fée miraculeuse. C'est à rendre jaloux M. de Brunswick !

Quant aux livres d'étrennes, je m'abstiens d'en parler. M^{lle} Fargueil, l'excellente comédienne du Vaudeville, a dit que la photographie est à l'art ce que l'orgue de barbarie est à la musique. Eh bien ! je crois qu'il serait aussi juste de dire que le livre d'étrennes est au livre véritable, ce que l'imagerie d'Épinal est à la peinture. Toute la valeur de ces ouvrages est quelquefois dans leur superbe reliure; ce qui faisait dire à Labruyère que ces livres-là composent de belles tanneries.

Est-ce parmi ces productions splendides en apparence, et vides au fond, qu'il faudra ranger la *Franciade*, de M. Viennet ? Telle n'est pas, du moins, l'opinion de l'Académie des jeux Floraux, qui vient, à l'unanimité, de proclamer M. Viennet, auteur du poème épique appelé la *Franciade*, maître des jeux Floraux. L'ombre de Clémence Isaure en a tressailli d'allégresse ! Songez-y donc ! Un poème de dix chants, cinq ou six mille vers alignés en front de bataille, à plus de quatre-vingts ans ! Une restauration en règle de ces alexandrins épiques pleins de songes, de tempêtes, de demi-dieux et de combats, pour nous apprendre que Francus, plus connu dans Homère et dans Virgile sous le nom d'Astyanax, est le propre fils d'Hector et d'Adromaque, et le véritable fondateur de la race française !

Les journaux, les revues, les librairies peuvent à leur aise proscrire la poésie, sans même la couronner de fleurs, comme Platon; mais la ville de Toulouse leur accorde une large et rayonnante hospitalité.

Songez que le concours des jeux Floraux de cette année a reçu 88 odes, 26 poèmes, 22 épitres, 8 discours en vers, 63 élégies, 23 idylles, 43 sonnets, 68 fables, 44 poésies de genre et 3 discours, en tout 439 pièces ! Et l'on dit en France que la poésie s'en va ! Oui, sans doute elle s'en va... à Toulouse !

Si M. Viennet est porté en triomphe dans la patrie de Clémence Isaure, il s'en faut que Paris fasse le même accueil à la *Maison de Pénarvan*, de M. Jules Sandeau. Décidément, la cour et la ville sont d'accord pour condamner l'ouvrage. Cette lutte de la vieille et de la nouvelle société est une des thèses favorites de M. Sandeau, qui l'a déjà traitée dans *Mlle de la Seiglière* et dans *Sacs et parchemins*. Le type de la vieille gentilhommerie est un de ceux que le romancier a le plus caressés. La perfection idéale rêvée par l'académicien est loin d'avoir toujours couronné les fiers défenseurs de la cause vendéenne. Il y eut là, comme partout, bien des divisions, bien des défaillances.

La *Maison de Pénarvan* est donc en butte à la critique. Elle est assaillie de tous côtés, et les traits pleuvent comme grêle. Le mot le plus spirituel et le plus juste revient à M. Paul de Saint-Vicor, qui a

résumé ainsi son opinion sur la pièce :

Premier acte : « Je suis Pénarvan. »

Deuxième acte : « Tu es Pénarvan. »

Troisième acte : « Il est Pénarvan. »

Quatrième acte : « Nous sommes Pénarvan. »

Et, en somme, ajoute le spirituel critique, c'est par *trop énarvant !*

On lit dans le *Journal de Nice* :

Le Roman réaliste depuis le 17^{me} siècle jusqu'à nos jours, tel est le sujet que M. Bazin s'est proposé de développer devant nous dans une série de leçons dont la 1^{re} a commencé avant-hier. Il serait difficile de choisir une question plus propre à piquer la curiosité et à intéresser l'attention publique. Tel n'a pas été pourtant le but principal du savant professeur; tout en reconnaissant l'importance et le mérite réel de ce genre de littérature, tout en rendant justice au talent distingué des romanciers contemporains, il s'est attaché dans la première partie de sa leçon à faire ressortir le caractère et les tendances funestes d'un grand nombre de romans réalistes, qui négligeant les principes établis de l'art et de morale, cherchent plutôt à s'attacher l'intérêt du lecteur par l'étrangeté de leurs tableaux que par une observation exacte et sincère de la nature humaine.

Nous ne sommes pas surpris que cette partie du discours de M. Bazin ait paru abstraite à un grand nombre d'auditeurs; mais ne fallait-il pas, avant tout, dans un pareil sujet, rappeler les lois fondamentales de toute composition littéraire et poser en principe qu'il est en nous un sentiment profond, dont tout écrivain, même sans être moraliste, doit éviter de blesser la délicate susceptibilité.

On ne saurait trop louer la fermeté, la précision, la hauteur de pensée et de langage avec lequel M. Bazin a traité cette partie difficile de son sujet.

La deuxième partie du discours a paru vivement intéresser l'auditoire. La comparaison du roman réaliste français avec le roman réaliste anglais a été faite avec un grand talent d'analyse fine et ingénieuse; l'orateur a fait ressortir avec une vérité saisissante le caractère essentiellement moral et pratique des romans de Dickens et de Thackeray, aussi lus et goûtés en France qu'en Angleterre. L'éloge de Balzac, dont M. Bazin avait déjà cité une spirituelle comparaison, trouvait naturellement sa place dans cette partie de la leçon; il a été fait avec un extrême bon goût et une admiration sincère pour ce puissant génie.

En résumé, l'intérêt du sujet, les connaissances variées que le professeur a fait paraître dans ce premier discours, la sincérité avec laquelle il prononce son jugement, la netteté et l'éclat de sa parole, nous promettent une suite de leçons aussi attrayantes qu'utiles, et auxquelles le public ne manquera pas d'assister.

C'est sur les œuvres du *vrai réalisme* que M. Bazin compte insister dans les leçons suivantes; les témérités contemporaines viendront à leur place, et il s'efforcera, selon sa promesse, de rendre justice au talent jusque dans les abus qui le corrompent.

Avant de clore la séance M. Bazin a annoncé que l'objet de son prochain entretien serait une étude et une analyse des *romans réalistes du XVII^{me} siècle*. — A des Tours.

CHRONIQUE BELGE.

Bruxelles, le 23 décembre 1863.

La politique de l'avis de tous les observateurs attentifs, est bien cacochyme partout, même en Belgique, que désolent constamment, depuis une vingtaine d'années, des luttes aussi acharnées que stériles entre les libéraux et les catholiques. Aussi aurez-vous peut-être appris un changement de ministère avant que mes lignes ne vous parviennent.

Le 16 de ce mois, le 73^e anniversaire de la naissance du roi a été célébrée dans la capitale avec la solennité usitée. Le peuple belge sait et apprécie tout ce qu'il doit à la sagesse de son roi; aussi saisit-il toutes les occasions pour lui en témoigner sa profonde gratitude.

Puisque je vous parle de notre roi bien aimé, je ne puis passer sous silence que sa majesté a beaucoup aidé à traverser heureusement la grande crise industrielle que nous venons de subir. Vous savez qu'elle était surtout déterminée par la disette du coton. Quoique la disette n'ait pas cessé, on peut considérer la crise comme étant arrivée à son terme, d'abord parce que les industriels cotonniers ont vu venir des acheteurs étrangers qui leur ont enlevé à des prix rémunérateurs tout ce qu'ils avaient de marchandises fabriquées en magasin, ensuite parce que les industriels ont pu reprendre le travail dans des conditions où se trouve enfin établi l'équilibre entre le prix de la matière brute et celui de la matière fabriquée.

A côté de l'industrie cotonnière, j'ai à vous mentionner les progrès que font les filatures du lin à la mécanique. Les prix aux quels sont arrivés les actions des diverses filatures proclament bien haut les succès qu'obtiennent les produits de ces établissements.

Le tissage est également actif. La toile, aujourd'hui, s'est fait une place plus large dans la consommation. Les fabricants se sont efforcés de varier leurs produits de manière à remplacer pour beaucoup d'usages les tissus de coton.

On espère que la prochaine année sera plus favorable pour l'industrie belge.

Voici une bonne trouvaille qui va encoce occuper les archéologues dont le nombre est si grand en Belgique: il y a quelques jours, en démolissant dans l'église paroissiale de Virton un vieil autel, on a découvert, caché dans une cavité du mur, sept registres manuscrits à couvertures de parchemin, ainsi que quelques partitions de musique religieuse. Le tout était soigneusement enveloppé de toile grise.

Transportés au domicile de M. le doyen, ces livres et papiers, qui proviennent de l'ancienne abbaye de la Soye, ont été immédiatement inventoriés par M. le juge de paix.

Deux des registres sont garnis de fermoirs en argent. L'un contient l'inscription de tous les actes relatifs à la vie monastique des habitants de l'abbaye. L'autre renferme la relation précisée et circonstanciée des principaux faits qui se sont passés au sein de la communauté.

Les cinq registres restants servaient à l'inscription des comptes de recettes et de dépenses. On se perd en conjectures pour découvrir quand et par qui ces précieux documents ont été déposés en cet endroit.

L'église que font bâtir les R. P. Jésuites, hors de l'ancienne porte de Schaerbéen, est presque achevée. Les connaisseurs se plaisent à en dire le plus grand bien. Il est hors de doute que cette nouvelle église ne soit appelée à rendre les plus grands services à ce populaire quartier.

Les théâtres font ample recette tous les soirs. *Oberon* attire la foule à la *Monnaie*. La *Revue de l'année* obtient un légitime succès au théâtre des Galeries.

Depuis quelques jours nous avons un Cirque, dirigé par M. Rancy, qui jouit d'une réputation européenne. Il est situé au théâtre des Boulevards (ancienne salle des Nouveautés). Ce genre de spectacle est assez aimé à Bruxelles.

Le théâtre des marionnettes est toujours bien fréquenté par sa clientèle habituelle.

Je me trouvais dernièrement et par le plus grand des hasards, à un de nos cercles les plus suivis, où habituellement on lit *l'Illustration* (de Paris) le dimanche soir. Ce jour là, les gros bonnets de l'endroit, réunis en petit comité, faisaient des gorges chaudes au sujet d'un article sur la République de Saint-Marin, inséré dans le numéro du 12 décembre de cette feuille universelle.

On me mit à dessein le feu sous le ventre, mais loin de m'en plaindre, je saisis cette occasion pour protester contre un article aussi mauvais par la forme que misérable dans le fond et je blâmai vertement certains folliculaires à bile noire qui ne prennent la plume que pour censurer méchamment tout ce qui existe ailleurs que chez eux.

Je ne pense pas, et il ne m'a pas été difficile de faire partager ma conviction par les membres présents du cercle, qu'il y ait un seul des modestes habitants de la République de Saint-Marin, vicille de quatorze siècles, qu'on a qualifiée d'état retardataire, qu'on a osé comparer au royaume d'Yvetot et dont on a raillé jusqu'à la décoration et la représentation à Paris, qui voulut changer son sort contre celui d'un citoyen de tout autre pays.

Ce qui a généralement déplu, c'est que l'auteur de cet article de mauvais goût, à propos de Saint-Marin, a tenté de faire surnoisement quelques charges de maladroit tirailleur contre la Principauté de Monaco. Mais il y a perdu sa poudre, car ses railleries déplacées, m'ont fourni l'occasion de faire une description de la Principauté qui pourrait bien décider quelques uns de mes auditeurs à aller visiter cet Eden de l'Écriture.

GEORGES HENRY.

Les arts industriels viennent de perdre deux de leurs représentants les plus célèbres: M. Eck, fondeur, et M. Christophe, le propriétaire des brevets de M. Ruolz. M. Eck, fondeur, avait commencé par être un simple ouvrier au faubourg St-Antoine. C'est lui qui, par sa patience et son habileté persévérante, ressuscita la fonderie artistique, généralement dédaignée à la fin du premier Empire. Il conquit courageusement une position élevée, et fut nommé membre du conseil municipal de la ville de Paris. M. Christophe a fait pénétrer dans tous les ménages et dans le monde entier, l'invention économique de M. de Ruolz.

De l'origine et de l'invention des Lunettes.

L'obscurité la plus profonde environne les faits historiques relatifs à la découverte de ces verres régénérateurs du sens le plus précieux dont le Créateur ait doué l'humanité.

S'il faut en croire au savant Anglais dont malheureusement le nom nous échappe, Roger Bacon, célèbre chimiste et physicien qui vivait au XIII^e siècle, dans le comté de Sommerset, aurait le premier découvert les lunettes dans les singulières circonstances que voici:

Persécuté et emprisonné comme coupable de magie et de sortilège, Roger Bacon, à l'expiration de sa peine se serait retiré dans le comté d'Oxford où il se signala par des traits d'une charité vraiment évangélique, et surtout par son goût pour les sciences; sa vue s'étant considérablement affaiblie par suite de chagrins et de ses nombreux travaux, il chercha le moyen de remédier à cette disgrâce en se servant de verres grossissants qu'il avait fabriqués et dont lui seul connaissait le secret. Il se borna à consigner cette belle découverte dans un manuscrit destiné peut-être à ne jamais voir le jour, si plus tard, par un hasard merveilleux, il ne fût tombé dans les mains d'un obscur moine écossais qui divulguait le secret que Roger Bacon croyait avoir emporté dans la tombe.

Un grand nombre de savants s'accordent cependant à considérer l'italien Salvio Armati, savant florentin, comme l'inventeur des lunettes; ils prétendent que cette invention est postérieure à l'époque où vivait Roger Bacon, et la placent naturellement un siècle plus tard.

Une autre opinion attribue l'origine de ces verres conservateurs au dominicain Alexandre Spina, docteur religieux du convent de Sainte-Catherine de Pise.

Un voyageur allemand, dont l'histoire a conservé le nom, Wolfgang Husselmann, qui visitait tous les monastères d'Italie pour découvrir un prétendu fragment de Pétrone qu'on croyait écourté par une lacune, ne trouva pas ce qu'il cherchait, mais bien une chronique latine où se trouvait consigné le récit de la mort d'Alexandre Spina, arrivée en 1313.

En effet, beaucoup d'antiquaires et grand nombre d'historiens ne craignent pas d'affirmer que la découverte des verres à lunette est d'origine italienne et que le frère Alexandre Spina en est le véritable inventeur.

Luigi Mocenigo, célèbre antiquaire vénitien, appuie

de toute son autorité cette opinion qui est devenue la plus générale.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces regrettables incertitudes, on ne saurait trop admirer ni trop apprécier l'immensité des bienfaits qu'un simple morceau de verre procure à l'humanité.

(Des verres gradués par Raphael et Fischer.)

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

AVIS.

MM. les actionnaires de la nouvelle société anonyme des Bains de mer de Monaco constituée par acte du 3 avril 1863 sont convoqués en assemblée générale annuelle pour le 30 janvier 1864 au siège social à Monaco.

Le journal la Nation, ne reculant devant aucun sacrifices pour être agréable à ses abonnés, vient d'acquiescer, pour eux, un ouvrage des plus importants, qu'il leur offre à un prix exceptionnel :

12 fr. au lieu de 30 fr.

(Sans préjudice de ses autres primes gratuites)

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPUIS L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'À L'EMPIRE

1787 à 1804

Par Augustin CHALLAMEL

AVEC

les estampes, costumes, médailles, caricatures, portraits, historiettes et autographes les plus remarquables du temps.

2 beaux vol. très-grand in-8° de 580 pages

imprimés avec luxe et ornés de 95 gravures sur acier; de 232 gravures dans le texte et 59 fac simile d'autographes des hommes les plus marquants de cette époque : Turgot, Louis XVI, Nécker, Danton, Pétion, Dumouriez, Marat, André Chénier, Marie-Antoinette, Bonaparte, Hoche, Mirabeau, Robespierre, Kléber, Moreau, duc d'Enghien, Florian, Vergniaud; enfin tous ceux qui ont joué un rôle important dans cette gigantesque

épopée, se retrouvent là vivants par leurs lettres mêmes.

PRIX : 30 fr. les deux volumes brochés.

Prix exceptionnel pour ses abonnés :

12 FR. les deux vol. brochés.

15 FR. — reliés à l'anglaise.

Ajouter au prix 2 fr. 50 c. pour recevoir franco par les Messageries, dans toute la France.

Ce livre, qui forme un tout complet, est néanmoins le complément indispensable à toute les histoires de la Révolution française. L'œuvre de M. CHALLAMEL est écrite en dehors de toute préoccupation de parti; elle est faite au jour le jour, et elle suit, avec une impitoyable logique, celle des faits marqués dans l'histoire par les produits des artistes contemporains: ESTAMPES, CARICATURES, MÉDAILLES, PORTRAITS HISTORIQUES représentant les hommes et les choses sous les aspects divers que les passions du moment inspiraient aux artistes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 décembre.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, m. d.
 ID. id. id. id. en lest
 ID. id. id. id. m. d.
 ID. b. *St-Michel*, c. Isouard, charbon
 ID. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
 FINALE. b. id. c. Dagnino, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
 MARSEILLE. b. *St-Dominique*, c. Carengo, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
 SAVONE. b. *St-Augustin*, c. Siccardi, m. d.
 NICE. b. *Conception*, c. Sibono, m. d.
 ID. b. v. *Palmaria*, m. d.
 ID. id. id. id. id.

Départs du 19 au 25 Décembre.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest.
 ID. id. id. id. id.
 ID. id. id. id. id.
 ID. b. *St-Michel*, c. Isouard, id.
 MENTON. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
 FINALE. b. id. Dagnino, en lest.
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
 MENTON. b. *St-Dominique*, b. Carengo, m. d.
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.

Bulletin Météorologique du 20 au 26 décembre.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
20 Xbre	13	15	15	beau	nul.
21	13	15	15 5/10	id.	id.
22	12	14 5/10	15	id.	id.
23	12	14	15	id.	id.
24	10	13	14	id.	id.
25	10	11	14	id.	id.
26	15	17	17	id.	id.

100,000 FR. POUR FR. 5.

EMPRUNT DE LA VILLE DE MILAN

(coté aux Bourses de France)

Tirage des gains le 1^{er} Janvier 1864.

Principaux gains de l'emprunt:

25 de fr. 100,000	10 de fr. 40,000
10 " 80,000	10 " 10,000
5 " 70,000	10 " 5,000
5 " 60,000	5 " 4,000
10 " 50,000	10 " 3,000
5 " 45,000	1655 " 1,000

etc. etc.

Le moindre gain est de fr. 46.

On peut se procurer des actions chez :

M. B. Schottenfels, banquier à Francfort-sur-Mein.

1 Action coûte fr. 5

11 Actions coûtent 50

La liste des gains sera envoyée après le tirage.

Les timbres-postes sont acceptés en paiement.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

A 8 heures du soir dans la salle de Bal,

SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

MONACO 1863.— Imprimerie du Journal de Monaco.

BAINS DE MER DE MONACO. — NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT

BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS

SERVICE HYDROTHÉRAPIQUE LE PLUS COMPLET.

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer, offre, PENDANT TOUTE L'ANNÉE, aux Étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE & DE JEUX.

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR: Le matin, sur la plage des Bains. — Le soir, dans les salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de NICE à MONACO en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir.

— Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Cagnes en chemin de fer et de Cagnes à Nice par Omnibus.

Autre itinéraire. — De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.

De Nice à Monaco, par Omnibus et par bateau à Vapeur.

OMNIBUS. { A Nice, boulevard du Pont-Neuf, à côté du café de l'Univers.

{ A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS

FAISANT LE SERVICE ENTRE

MONACO ET MENTON.

Bureau: { à Monaco, rue de Lorraine.
 { à Menton, hôtel des Quatre Nations.

Départs de Monaco à 8 h. — Départ de Menton, à 11 h.

LA PALMARIA

Bateau à Vapeur faisant le service régulier de Nice à Monaco. — Retour dans la même journée

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours à 11 heures du matin et à 6 heures 1/2 du soir.

— DE MONACO, à 5 heures et à 10 heures 1/2 du soir.

Le vendredi, la PALMARIA partira de MONACO pour NICE à midi et demi et à 10 h. 1/2 du soir.

Les départs de NICE pour MONACO auront lieu aux mêmes heures que les autres jours de la semaine.

PRIX DE LA TRAVERSEE: Embarquement et débarquement compris 1 fr. 50 cent.